Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260407-2026040717-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 7 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 31 mars 2026
Date d'affichage : 31 mars 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : Néant.
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-04-07-17 : Rénovation des statues de l'église Saint-Pierre

Rapporteur : Jean-Luc STRUGAREK

Dans le cadre de la mise en valeur des bâtiments publics historiques de la commune, l'entretien des statues de bois de l'église est indispensable. En effet, ces statues datant des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles sont marquées par le temps : fentes, attaque d'insectes xylophages, encrassement.

Après avoir recueilli l'avis de la Conservatrice Départementale des œuvres d'art et du patrimoine sur les travaux à réaliser, nous disposons d'un devis émanant de Romy HAMON, restauratrice de mobilier et d'œuvres d'art, pour des travaux d'entretien et de rénovation pour 5 statues, pour un total de 10 600 € TTC.

Un dossier d'appel aux dons auprès de la Fondation du Patrimoine est en cours et sera signé après accord du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis de rénovation des statues pour un total de 10 600 € TTC la participation financière de la commune s'élevant à 5 600 €
-

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260407-2026040717-DE

- Autorise Monsieur le Maire à signer le dossier d'appel aux dons auprès de la Fondation de Patrimoine pour un montant souhaité de 5 000 €.

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 8 avril 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor